

Le revenu de transition écologique

L'idée d'un revenu de transition écologique s'appuie sur une volonté d'accompagner et d'accélérer les initiatives de transition écologique et solidaire. Contrairement à un dispositif de simple taxe sur les entreprises ou les particuliers, ou à un versement monétaire relevant de l'aide sociale, le revenu de transition écologique comprend trois différentes composantes : un revenu, un accompagnement et l'adhésion à une structure démocratique au sens large du terme. Reposant sur un droit de la Terre, il relève d'une éthique environnementaliste spécifique et se présente comme l'une des réponses à la question socio-économique clé : comment encourager les territoires à devenir résilients tout en mobilisant les acteurs locaux et en prônant le droit à la formation et à l'emploi ?

Dossier préparé par Sophie Swaton, philosophe et économiste, maître d'enseignement et de recherche à l'Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne

> Téléchargez le [dossier du mois](#) en pdf

> Autres éclairages sur notre thème Perspectives >> [Documents de réflexion](#) >> [Proposition de réformes](#)